

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2009

Droit de Prémption

Informé des Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal,

- Décide de ne pas faire valoir le droit de préemption au profit de la commune à l'occasion des aliénations suivantes :

- Propriété cadastrée section B N°215, 216, 547, 548, 2 Rue St-Augustin ;
- Un terrain de la Zone Intercommunale d'Activités « Le Clos de la Barre »

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Avis favorable est donné à la proposition d'engager des études en vue de la modification ou la révision simplifiée du PLU (en fonction des transformations à apporter au document existant) et procéder au recrutement d'un prestataire.

Acquisition par la commune des terrains AB 326-327 et 637 Rue Cawiezel

A l'occasion d'un projet de vente, suivant délibération du 13 octobre dernier, le conseil municipal s'est porté acquéreur des terrains cadastrés section AB 326-327 et 637 Rue Cawiezel. Le Maire est autorisé à signer l'achat moyennant le prix de 44 486.97 €.

Acquisition des terrains Rue de la Résistance

A la suite des études engagées sur l'aménagement de la gare et des aires des stationnement, un avis favorable est donné au projet d'acquisition par la commune de deux terrains Rue de la Résistance, à proximité du parking de la salle polyvalente.

Réhabilitation - Extension de la bibliothèque-

A l'avancement des travaux, il s'avère qu'une salle de la bibliothèque n'est pas accessible pour personnes à mobilité réduite, une étude sur l'équipement nécessaire fait ressortir une estimation de coût complémentaire de l'ordre de 20 000 €. Un avis favorable est donné et une participation est sollicitée auprès de la Commune de GUIPRY.

Projet d'extension de la Halte Garderie

Le Conseil décide d'engager une étude de faisabilité sur le projet. Un groupe de travail composé de représentants des élus et de l'Association Familles Rurales va être constitué. Une première réunion avec la Caisse d'Allocations Familiales est fixée le 10 mars.

Travaux d'éclairage public

- Programmation centralisée des commandes : décision de surseoir ;
- Avis favorable aux travaux d'extension Rue du Bois Jacquelin et Place de l'église.



Rapport de la Commission des Finances et orientations budgétaires

Le conseil est informé du compte rendu de la commission des finances qui s'est tenue le 4 février dernier. Les orientations 2009 portent sur l'achèvement des opérations en cours : Ecole, Cantine, Bibliothèque, Square de la Liberté ; des études relatives à l'extension des locaux de la Halte Garderie, la poste ; la construction d'un atelier des services techniques, ZAC de la Gare. Ce budget sera réalisé sans recours à l'emprunt. Une prochaine réunion de commission est fixée le 16 mars.

Lotissement du Domaine : ce lotissement communal est soldé depuis le 31 décembre 2006, le conseil municipal adopte la clôture définitive des comptes et la dissolution du budget.

Tarifs de gestion du cimetière : conformément aux dispositions de la loi du 19.12.08, le tarif des vacations taxables est réduit à 25 € au titre des prestations d'exhumations

Contrat de Travail : Par 16 voix favorables et 2 abstentions un avis favorable est donné à la reconduction pour une durée d'un an d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Recrutement administratif : à la suite de la délibération du 21 juillet 2008 portant création d'un emploi complémentaire au service administratif, le conseil est informé que le résultat d'examen des candidatures et des entretiens a porté le choix sur M. Pascal COIGNARD, agent du service de remplacement du CDG, recruté en qualité d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Questions Diverses

- M. DUTEMPLE, Président du SAMOV, dresse le compte rendu de la réunion entre les élus de Messac et de Guipry avec les représentants de la M.J.C. et du Cinéma l'Alliance sur le projet de création d'un emploi salarié au profit des 2 associations. Un débat est engagé sur le dispositif le mieux adapté pour répondre aux besoins, unanimement reconnu par les élus, de soutien aux activités culturelles. Toute décision est reportée après approfondissement de la question et échanges avec la municipalité de GUIPRY.
- Informé de la réunion entre les membres du SAMOV et du Syndicat des Sports sur un projet de fusion des 2 structures, le conseil municipal se prononce favorablement sur le principe et donne pouvoir aux délégués pour poursuivre l'étude du dossier.
- Position du Conseil Municipal sur les OGM :
Par 16 voix favorables et 2 abstentions; le conseil municipal décide l'interdiction des produits étiquetés mentionnant la présence d'OGM pour la fabrication des repas du restaurant scolaire ;
Par 14 voix favorables, 1 contre, et 3 abstentions; le conseil municipal formule un vœu contre l'expérimentation des OGM à travers les plantations en plein champ qui font courir un risque de pollution génétique aux cultures traditionnelles

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée LUNDI 16 MARS 2009 pour le vote du budget.

Le Maire, Thierry BEAUJOUAN